



Admission et d'inscription pour 2024-2025 Du 27 novembre au 22 décembre 2023

Tous les parents des élèves qui fréquentent déjà une école primaire du CSSDA recevront un courriel indiquant comment procéder à leur inscription par le biais du [portail Mozaïk](#).

Inscription au préscolaire ou au primaire pour les enfants qui ne fréquentent pas déjà une école du CSSDA

- Pour procéder à l'inscription d'un enfant qui ne fréquente pas déjà une école du CSSDA, visitez la fiche de l'[école de votre quartier](#) pour connaître les étapes à suivre. Au besoin, vous pouvez aussi téléphoner au secrétariat de cette école pour obtenir plus d'information sur la démarche.

La demande d'admission se fait à l'école de quartier, mais n'assure pas que l'élève fréquentera cette école. Pour connaître le nom et les coordonnées de votre école de quartier, utilisez l'outil « [Trouver mon école](#) ».

Âge d'admissibilité

- **Préscolaire – temps plein**
5 ans au 30 septembre de l'année de l'inscription.
- **Primaire**
6 ans au 30 septembre de l'année de l'inscription.
Fournir le plus récent bulletin scolaire.

Documents requis

Pour toute première admission dans une école du CSSDA, ces documents doivent obligatoirement être présentés :

- Original du certificat de naissance (Directeur de l'état civil – grand format) ou une copie certifiée conforme du certificat de naissance (seulement pour les élèves qui ont déjà fréquenté le réseau scolaire public).

- Preuve de résidence sur laquelle sont inscrits le nom complet et l'adresse des parents ou du tuteur *Liste des documents acceptés par le CSSDA*
Permis de conduire, compte de téléphone résidentiel, compte d'Hydro-Québec ou d'Énergir, compte de taxes, contrat notarié, bail (avec lettre du propriétaire) ou une lettre d'un parent ou ami confirmant que l'élève et ses parents résident sous le même toit que ledit parent ou ami ainsi que la preuve de résidence de cette personne.

Élève né hors Québec

Avant de vous présenter pour l'inscription de votre enfant, veuillez consulter le formulaire **Documents requis pour un élève né hors Québec** pour vous assurer de fournir tous les documents d'immigration nécessaires.